

RAJE - Portrait de territoire de La Chapelle Chaussée

V1 : Octobre 2024

Edit : Décembre 2024

Dans le cadre du programme RAJE initié par Coop'Eskemm visant à soutenir l'engagement des jeunes (15 ans et +) et à accompagner le développement de politiques locales en ce sens, un portrait est établi en octobre 2024 à la suite d'une phase d'immersion. Cette première étape a eu lieu entre janvier 2023 et septembre 2024. Le portrait permet de partager certains constats initiaux concernant les enjeux locaux liés à la jeunesse, propres à la Commune de La Chapelle Chaussée (Ille-et-Vilaine). Cet écrit a été réalisé à partir des données récoltées dans les documents mentionnés en référence tout au long de cet écrit, d'échanges avec des acteurs du territoire¹ (8 personnes pour 5 entretiens) et d'observations (4 sessions) lors de temps locaux d'animation. Les éléments sont présentés en cinq points : le contexte local (1), les ressources existantes dans le territoire (2), les situations des jeunes (3), les enjeux en matière d'action publique locale (4), les pistes de travail (5). Ce portrait servira de support de travail pour construire un diagnostic partagé et nourrir les échanges autour d'une réflexion politique lors de l'atelier qui se tiendra le mercredi 13 novembre. Il sera par la suite complété et partagé en annexe du compte-rendu.

1. Contexte local

Cette partie repose sur les données de l'INSEE dont les dernières qui sont détaillées datent de 2020 - 2021².

Un territoire rural en transformation sur les plans démographique, résidentiel et social

La commune de La Chapelle Chaussée se situe en Ille-et-Vilaine, au Nord-Ouest de Rennes et fait partie de la Métropole Rennaise (3e couronne). Elle est classée parmi les communes rurales selon les indicateurs de l'INSEE. Avec Bécherel, Langan, Romillé et Miniac-sous-Bécherel, elle fait partie des 5 communes qui ont rejoint Rennes Métropole en 2014. Par ailleurs, la commune se situe en bordure de deux autres communautés de communes : Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné et Communauté de communes Bretagne Romantique.

Avec les lignes de bus 81 et 82 du réseau STAR, les mêmes lignes que les 5 communes, La Chapelle-Chaussée se situe à une cinquantaine de minutes de Rennes (quartier Villejean). Les voitures, camions et fourgonnettes restent toutefois les moyens de transport privilégiés pour se rendre au travail (86,5% en 2020, INSEE).

La population de la commune connaît une croissance continue. En 1999, la commune comptabilisait 763 habitants. En 2021, ils sont 1300 Chapellois et Chapelloises. On observe **une augmentation de 70,38% de la population en 22 ans**. Au niveau démographique, les familles sont majoritaires (1223 dont 879

¹ La première étape de RAJE a consisté à ce que Coop'Eskemm s'entretienne avec des personnes impliquées localement, lors de l'immersion entre janvier 2023 et septembre 2024. A cette occasion, nous avons pu rencontrer des représentants de la municipalité, des responsables associatifs qui interviennent auprès des jeunes.

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-35058>

avec enfants et 84 familles monoparentales). Les 0-14 ans et les 15-29 ans représentent respectivement 25,6% et 14,2% de la population, en légère baisse depuis 2010 (29,6% et 15,8%).

Parmi cette population, en 2021, 83,3% est propriétaire de sa résidence principale tandis que 14,6% en est locataire. Ce rapport entre le nombre de propriétaires et de locataires a augmenté puisqu'en 2010, il était de 81,6% contre 17,5%. Globalement, on s'aperçoit que la construction de résidences principales est en augmentation, exclusivement des maisons sur les 10 dernières années (115 nouvelles maisons durant cette période).

Par ailleurs, **le taux de chômage de la population Chapelloise est en légère baisse**, 7,1% en 2010 contre 4,9% en 2021.

Même si la part des 15-24 ans au chômage a baissé (elle était de 22,0% en 2015 contre 15,4% en 2021), cette tranche de la population reste la plus impactée. En comparaison, à peine 6,4% des 25-54 ans était dans cette situation en 2021.

Enfin on peut noter qu'entre 2010 et 2021, parmi la population non scolarisée de plus de 15 ans, le taux de personnes sans diplôme est en baisse - 19,1% contre 12,8% - et le taux de personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur est en hausse - 40,7% contre 31,6%.

2. Ressources existantes dans le territoire

L'AFEL, le centre social au cœur de La Chapelle Chaussée

L'Association Familles Enfants Loisirs (AFEL) existe depuis 1986 et possède un agrément centre social depuis 2014. Les activités du centre social et culturel sont axés sur l'enfance, la jeunesse, la parentalité et sur l'accès aux droits ce qui fait de l'AFEL une structure centrale pour la commune de La Chapelle Chaussée. En effet, la structure s'est développée en fonction de l'évolution du territoire et des besoins des habitants.

L'AFEL agit actuellement sur 4 communes. Il y a encore 2 ans, l'AFEL agissait sur 11 communes. Pour assurer une stabilité financière, les 4 communes (la Chapelle, Mignac-sous-Bécherel, Saint-Brieuc-des-Iffs et Cardroc) ont conventionné avec l'AFEL sur une durée de 4 ans.

« Il y a des choses à faire entre communes pour que les jeunes puissent se connaître. Nous on a la chance d'avoir l'AFEL mais dans d'autres communes c'est compliqué de faire venir les jeunes. Les autres communes c'est 300-400 habitants »

L'AFEL intervient au sein de communes conventionnées, mais aussi et hors communes. Pour ce qui des des « hors communes », les municipalité ne souhaite pas conventionner avec l'AFEL.

« On est 4 communes adhérentes et le reste c'est hors commune, donc avec un tarif plus élevé et une non priorité vu les difficultés de recrutement qu'on peut avoir ces dernières années. »

« Il y a pas de services. Donc c'est les habitants qui se retrouvent en difficulté, qui payent le hors commune à la place des municipalités.... On a deux spécificités, c'est la jeunesse et la banque alimentaire pour le moment. On est relais de la Banque alimentaire où là on reste sur nos 11 communes initiales sans

faire du commune hors commune puisque c'est un besoin primaire l'alimentation. Et sur la jeunesse, c'est pas les mêmes problématiques. »

De plus, le travail transversale effectué au sein de l'AFEL est un atout :

« Donc en fait on est pas que sur de la mission enfance isolée, mission jeunesse isolée, il y a de la transversalité sur l'accès aux droits, sur les missions parentalité, sur les événements qu'on crée »

L'AFEL développe également une pratique « d'Aller-vers » à travers des expérimentations

« C'est un des objectifs des « Open Air ». L'équipe jeunesse se se déplaçait dans les communes avec une sono pour toucher les plus vieux. Pour Camille, cela a plutôt bien marché sur La Chapelle Chaussée mais plus compliqué sur les autres communes.

Pour La Chapelle, il y avait des jeunes, et pas forcément que ceux de l'AFEL. En discutant avec eux, il apparaît que certains d'entre eux ont du mal à se lancer dans les projets proposés à l'AFEL. (soit parce qu'ils sont dans projets sportifs soit parce qu'ils sont un peu isolé). Certains évoquent que l'inscription à l'AFEL peut être un frein. »

Des acteurs mobilisés, des coopérations et un projet de "continuum"

Les personnes que nous avons rencontré lors des entretiens et immersions sont concernés dans leur travail ou leur engagement par la question des jeunes. L'ensemble a manifesté un réel intérêt à l'idée de participer à une démarche d'expérimentation pour accompagner les jeunes de la commune et contribuer à construire une action publique locale. Plusieurs d'entre eux questionnent la volonté politique et les moyens alloués comme un enjeu central de mobilisation des jeunes comme des "travailleurs de jeunesse" dans la durée.

"Après, la chose qu'il faut savoir avec la jeunesse, c'est que le public est volatile on va dire entre guillemets, notre poste doit s'adapter aussi en fonction de ce public-là. On va avoir des horaires qui peuvent être très irréguliers en fonction des semaines, des besoins et de ce qu'on va organiser avec les jeunes."

« On a mis à peu près un an à la fidéliser entre guillemets. Sachant que des jeunes du centre de loisirs qui sont en CM2 viennent sur l'accueil jeune le mercredi matin pour se familiariser avec le système de l'espace jeune, de la jeunesse, voir quelles différences il y a entre le centre de loisirs et la jeunesse. Et qu'ils appréhendent aussi le monde des préados, des ados et des collégiens. Parce que l'été suivant ils intègrent l'espace jeune en tant que futurs collégiens. »

« Sur le reste du territoire, il y a une collaboration à l'œuvre avec les espaces jeunes des autres territoires. Par exemple sur les événements comme « Du bruit dans la cambrousse », La nuit du gaming à Romillé, etc Des jeunes qui accueillent d'autres jeunes »

Dans cet esprit, il est important de préciser que l'Espace jeune n'est pas un ALSH. Il faut absolument que l'animateur jeunesse soit considéré comme une ressource pour les jeunes

Des équipements et des espaces publics identifiés comme lieux de fréquentation des jeunes

La Chapelle-Chaussée dispose de plusieurs équipements répondant à différents usages : la pratique sportive en association (salles de sports, terrains de foot, etc) et libre (terrains de basket, city stade, skate park, etc); la pratique culturelle ou de loisirs (la médiathèque La Passagère). Il faut également préciser que l'ALSH porté par l'AFEL est installé dans de nouveaux locaux liés à l'AFEL. Toutefois, ni lieu ni espace-temps ne sont spécifiquement dédiés aux publics cibles (les jeunes de plus de 15 ans).

« La Chapelle on a un espace public ça va être le skatepark, le city Mais on est vraiment sur des communes où il y a pas de lieux de rassemblement.... La Chapelle-Chaussée qui reste quand même le gros fief parce que plus d'habitants, plus de jeunes, qui traînent autour de l'espace public, de la salle des sports, du skatepark, mais aussi des petits espaces verts environnants »

Un renouvellement en cours de l'action municipale en matière de jeunesse

En matière de dispositifs d'action publique, Romillé, la Chapelle-Chaussée et Mignac-sous-Bécherel sont les trois communes à avoir délibéré au niveau communal pour signer la CTG dans laquelle la jeunesse a été identifiée comme axe prioritaire suite au diagnostic. Le financement à travers la PS jeunes est également un élément à prendre en compte dans le territoire.

Par exemple, la PS jeunes concerne les jeunes à partir de 12 ans. Cependant les professionnels de l'AFEL travaillent avec des jeunes de - de 12 ans également considérés comme jeunes. Il s'agit alors d'agilement innover dans la manière de porter des actions au sein de l'Espace jeunes de l'AFEL.

3. Constats partagés quant aux situations des jeunes

Des difficultés de mobilité dans le territoire et une forte dépendance des jeunes à la voiture malgré quelques propositions...

Certain-es acteur·ices soulignent que la question de la mobilité des jeunes dans le territoire de La Chapelle-Chaussée représente un enjeu central, influençant significativement la participation à la vie locale, notamment les jeunes des plus petites communes. Plusieurs personnes rencontrées soulèvent les mobilités quotidiennes vers Rennes et les communes voisines comme étant un enjeu majeur des jeunes à l'âge de l'entrée au collège. Il faut préciser que l'AFEL met en place un service de mobilité à travers des mini-bus.

« Après le volet mobilité, avec nos minibus, on peut très bien aller chercher un jeune qui est sur une commune des environs qui n'a pas financé, c'est un service que nous on propose d'aller le chercher et pourquoi pas le ramener. »

Un départ de nombreux jeunes à l'approche de leur majorité

L'engagement mentionné par les travailleurs de jeunesse concerne principalement des adolescents. Les professionnels constatent en effet que l'entrée au lycée, et davantage encore l'atteinte de la majorité, signifie moins de disponibilités et parfois moins d'envie pour poursuivre l'engagement. En l'absence de collège et lycée dans la commune, les jeunes sont amenés à se rendre à Romillé, Tinténac, Saint-Malo ou encore à Rennes

« Et sachant qu'ils fréquentent des lycées qui sont à l'extérieur. Beaucoup Rennes, Saint-Malo ou Tinténac. Ils vont traîner par là-bas. »

Un manque de considération du bien être des ados et des jeunes

Plusieurs acteur·rices du territoire s'accordent sur une évolution préoccupante de la situation du bien être des ados et des jeunes.

« Dans les territoires ruraux proches de Rennes, il y a un manque de la prise en considération, du bien être des ados.... Ou alors ce sujet est ramené à l'Éducation Nationale (sont-ils compétents : « point d'interrogation ? » »

Les professionnels pointent de plus en plus de situations d'isolements des jeunes. De même, ils s'accordent à dire que les phénomènes d'anxiété et de dépression se seraient amplifiés chez les jeunes. Ces situations génèrent beaucoup de questionnements chez les professionnels : « Comment apporter une réponse ? Comment détecter l'isolement des jeunes ?

Ces préoccupations rejoignent les conclusions de récentes enquêtes en sciences sociales sur la santé mentale des jeunes. Ces dernières mettent en évidence que la crise sanitaire de 2020 a fatalement accentué les difficultés rencontrées par les jeunes, notamment en matière de socialisation et de bien-être. Les mesures sanitaires menées dans les pays européens ont restreint les possibilités de se rencontrer et d'échanger allant à l'encontre des processus de sociabilité et d'autonomisation de la jeunesse. Les conséquences de la pandémie sont multiples et profondes sur les parcours de vie et de santé des jeunes. En outre, selon une étude Ipsos (janvier 2021), en France, 32% des 18-24 ans ont un trouble de santé mentale. Cette étude révèle que les jeunes déplorent "un manque de connaissance des maladies mentales (...) et avouent ne pas savoir grand-chose sur les structures disponibles en cas de problème de santé mentale, sur les facteurs de risques, la conduite à tenir en cas de problème rencontré par un proche...

Au carrefour de plusieurs territoires

Plusieurs acteur·rices du territoire s'accordent à dire que les découpages des territoires ne facilitent pas le travail de jeunesse.

« Le hors les murs peut très bien être à l'extérieur sur l'espace public de la Chapelle, Cardroc, Mignac, Saint-Brieuc-des-Iffs. Mais ça peut être aussi dans leurs locaux. Ça peut aussi être les interventions au collège qu'on fait à Tinténac et Romillé. Ça fait partie des actions hors les murs qu'on fait. »

« Langan est à environ 3km, et fait partie aussi de Rennes métropole, pour info. Donc la Chapelle, Langan, Mignac-sous-Bécherel et Bécherel, c'est Rennes métropole. Et Romillé. »

Des ressources humaines sont limitées.

Les professionnel·les de l'enfance-jeunesse de l'AFEL sont « multitâches » : coordination et montage de projets, animation, etc. De plus, leur emploi du temps est saturé. Ensuite, une partie de ces professionnel·les possède des contrats à faible taux horaire et à durée déterminée. Pour travailler en profondeur, il faut que l'AFEL soit soutenu financièrement afin de développer et faire vivre son projet associatif.

4. Les enjeux en matière d'action publique locale

L'AFEL constitue la base de l'action jeunesse de la commune de La Chapelle-Chaussée.

Renforcer les multiples coopérations pour une meilleure continuité des actions en directions des jeunes

Pour plusieurs de personnes rencontrées, le réseau d'acteur·ices travaillant autour de la jeunesse fonctionne globalement bien, avec une bonne coopération entre les personnes. Cependant, certain·es, y compris des élu·es, regrettent des difficultés à établir des liens et à assurer une continuité "éducative" entre l'éducation formelle (écoles, collèges, lycées, etc.) et l'éducation non formelle (ALSH, espaces jeunes), et à travailler, avec les autres territoires, autour d'enjeux communs qui soulève des enjeux concernant les objectifs à destination des jeunes.

Continuer d'innover en matière de jeunesse à La Chapelle-Chaussée

Cela implique de mettre en place des initiatives nouvelles et adaptées pour répondre aux besoins et aspirations des jeunes de la commune. Cela signifie également tester de nouvelles approches pour mieux répondre aux besoins des jeunes, tout en favorisant leur participation active au processus. L'action d'expérimenter afin de se renouveler s'inscrit dans cette dynamique.

Par exemple, les professionnels de jeunesse se disent prêts à accompagner et soutenir les jeunes dans un dialogue avec les élu·e·s locaux afin que ces derniers prennent la mesure du vécu des jeunes dans le territoire. Cela passe par un soutien financier de l'action jeunesse par les collectivités...et de l'AFEL de manière plus générale.

Une invisibilisation de la commune dans la politique jeunesse métropolitaine

Avec les représentants des communes de Saint-Gilles, de l'Hermitage et de Romillé, les interlocuteurs de la commune de La Chapelle Chaussée estiment ne pas être pris en compte par Rennes Métropole et faire partie des "territoires oubliés" en matière de politique jeunesse. Nous notons qu'en 2024, Rennes Métropole amorce une démarche d'élaboration d'un projet jeunesse Métropolitain avec une première série de réunions courant avril et par secteur. De plus, la collectivité souhaite s'appuyer sur les résultats de RAJE pour nourrir son projet jeunesse.

Dédier un espace aux plus grands dans le cadre d'une démarche pédagogique visant leur autonomisation

L'Espace jeune de l'AFEL est un outil pour les travailleurs jeunesse du territoire. Cependant, ils pointent les limites de cet espace. En effet, cela reste un espace réduit et limitant pour développer des projets avec des jeunes et en parallèle proposé un espace où ils peuvent se "poser". De plus, la co-habitation de différentes tranches d'âge au sein de l'espace jeune est de plus en plus compliquée. En effet, les plus vieux ne souhaitent pas être continuellement associés aux plus jeunes. Cela nécessiterait de multiplier les espaces physiques pour les jeunes.

« Aujourd'hui comme je te disais, on s'appuie beaucoup sur l'AFEL. Mais on a aussi un tiers-lieu on va dire qui est la médiathèque, où là il y a des animations. »

« L'ancienne boulangerie où il y a la ditrib pourrait être un lieu pour les jeunes »

5. Les pistes de travail pour RAJE identifiées par les acteurs à partir des enjeux

Les objectifs sont de:

1. Continuer l'expérimentation d'actions de mobilisation des jeunes de plus de 15 ans de la commune
2. Travailler la question du continuum jeunesse au sein de l'AFEL;
3. Soutenir l'expression des jeunes pour établir un dialogue avec les décideurs locaux ;
4. Développer des temps d'échanges entre acteurs permettant le croisement des pratiques ;

Les pistes d'expérimentation sont:

- Documenter les pratiques de l'AFEL en matière de jeunesse
 - Les pratiques d'aller-vers
 - Les pratiques de « montage de projets » avec les jeunes
 - etc.
- Développer une stratégie “continuum” à partir des envies des jeunes
- Organiser des espaces d'échanges de pratiques à l'échelle des territoires « Nord Ouest Métropole »
- Valoriser les projets des jeunes au sein et hors AFEL

Évoqué par les pros de l'AFEL :

- Soutenir et valoriser les projets dans une idée de mise en dialogue avec les décideurs
- Insister pour avoir des retours sur les activités via insta et/ou un support physique dans l'espace jeunes
- Renforcer les actions de formation des pros sur la thématique Santé mentale